Discours du Trône

Prononcé à l'occasion de
l'ouverture de la cinquième session
de la trente-neuvième Législature

Le 16 novembre 2010

Présenté par :
Son Honneur Philip S. Lee., C.M., O.M.
Lieutenant-gouverneur
de la Province du Manitoba

Manitoba

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA,

Bienvenue à la cinquième session de la trente-neuvième Législature de la Province du Manitoba.

La période actuelle représente d'énormes possibilités pour la population manitobaine. Les choix que feront les membres de l'Assemblée façonneront notre province et la vie des résidents pour de nombreuses années.

Le Manitoba vient de connaître une période de croissance sans égale. Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir le fruit de nos efforts.

Ensemble, nous avons ouvert de nouveaux hôpitaux et établissements de soins de santé, offrant ainsi à plus de familles les soins de qualité dont elles ont besoin. Nous avons modernisé nos collèges et nos universités pour renforcer la main-d'œuvre manitobaine et créer des possibilités pour les jeunes. Le Centre MTS et le nouvel édifice d'Hydro-Manitoba sont des symboles du centre-ville de Winnipeg, et la construction du Musée canadien des droits de la personne et du nouveau stade sont en cours. Nous avons aussi rebâti le réseau routier qui relie nos collectivités et alimente notre économie.

Tout ce travail a été accompli en maintenant un budget provincial équilibré pendant dix années consécutives.

Grâce aux priorités à long terme que nous avons choisies et au travail soutenu des résidents, le Manitoba est aujourd'hui un meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

Le ralentissement de l'économie mondiale, qui a été déclenché par la crise financière de 2008 et qui continue de se manifester sous forme de reprise lente et inégale, présente de nouveaux défis pour notre province. Les familles manitobaines font face directement à ces défis dans leur vie de tous les jours et lorsqu'elles planifient pour l'avenir. Elles réagissent à cette situation avec optimisme et en faisant preuve de bon sens.

C'est avec ce même esprit d'optimisme et de bon sens que nous travaillons à renforcer notre province et à donner au Manitoba les atouts nécessaires pour faire face à la concurrence et réussir dans une économie mondiale en évolution.

En poursuivant sur la lancée de nos réussites antérieures et en travaillant ensemble, nous pouvons bâtir un avenir encore plus prometteur. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons tenir le cap pour que notre province continue d'aller de l'avant.

Nouvelles occasions et croissance de notre économie

La grande capacité d'adaptation de l'économie du Manitoba a été bien démontrée lors de la récession mondiale récente. En 2009, le Manitoba a enregistré la plus grande croissance de toutes les provinces en demeurant

stable alors que l'économie nationale reculait. Notre taux de croissance moyen des cinq dernières années est le meilleur au pays et notre taux de chômage actuel est le plus bas au Canada.

Cependant, les perspectives à court terme continuent de représenter un défi pour les entreprises du Manitoba en raison de la lente reprise de nos marchés d'exportation et de la valeur élevée du dollar canadien. Afin d'atténuer les effets de la récession, notre gouvernement s'est joint au plan national de stimulation économique du gouvernement fédéral. Comme d'autres gouvernements au Canada, nous avons choisi d'investir dans des projets d'infrastructure qui permettent de créer immédiatement des emplois et des actifs communautaires de longue durée. Comme d'autres gouvernements, y compris le gouvernement fédéral, nous avons établi un parcours pour les prochaines années qui préserve nos investissements dans les personnes et les services de première ligne. Nous rétablirons l'équilibre budgétaire de la Province sur une période de cinq ans, tout en gérant la croissance des dépenses publiques, en maintenant l'abordabilité pour les résidents et en évitant les coupures irresponsables.

Afin de répondre aux besoins immédiats de l'économie, notre gouvernement veillera également à protéger les éléments essentiels de la stratégie de croissance du Manitoba. Notre stratégie repose sur un partenariat de travail entre le gouvernement et les chefs de file des milieux des affaires, du travail et de l'éducation. Cette collaboration s'appuie sur un engagement visant à accroître la main-d'œuvre qualifiée au Manitoba, à promouvoir nos produits à l'étranger et à développer les secteurs clés de notre économie.

Les nouvelles initiatives prévues pour l'année prochaine permettront de maintenir et de renforcer l'avantage concurrentiel du Manitoba.

En collaborant avec le Conseil manitobain de l'innovation et en s'appuyant sur la réussite d'entreprises manitobaines comme IMRIS, Cangene et New Flyer, notre gouvernement adoptera un audacieux Plan d'action pour l'innovation. Nous mettrons en place un système d'entraide pour les entrepreneurs manitobains et offrirons une gamme de programmes, d'investissements et de mesures incitatives recouvrant toutes les étapes de l'innovation, notamment la formulation d'idée, le développement de produit, la recherche de capitaux et la commercialisation.

Les pratiques de promotion du commerce, du tourisme et des échanges culturels du Manitoba seront mises à jour au cours de l'année à venir afin de refléter l'importance économique croissante du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine. Bien que les États-Unis soient le plus grand marché exportateur de notre province et qu'ils le demeureront, la croissance rapide des pays BRIC ouvre de nouvelles possibilités aux entreprises manitobaines. Au cours de la dernière année, notre gouvernement a mené des délégations de chefs de file des milieux des affaires et de l'éducation en vue d'explorer les nouveaux débouchés dans les économies émergentes. Nous solliciterons les commentaires du nouveau Conseil du commerce international sur cette orientation de notre promotion des échanges commerciaux. En plus d'accroître le commerce des produits fabriqués et des produits de base, le Manitoba saisit l'occasion

d'augmenter le tourisme en provenance de l'Asie, de faire la promotion de nos écoles, collèges et universités à l'échelle internationale, et de faire de CentrePort Canada, à Winnipeg, une plaque tournante du transport international.

Une priorité spéciale de notre gouvernement, qui s'inscrit dans le développement de CentrePort et dans la vision d'une nouvelle porte d'entrée de l'Arctique au Canada, est le réaménagement du port de Churchill. Lors du sommet de l'Arctique, un rassemblement international qui a eu lieu à Winnipeg la semaine dernière, les délégués ont conçu une stratégie pour la création d'un nouvel itinéraire commercial arctique. Cette initiative sera élaborée avec la pleine participation des Autochtones du Nunavut et des régions du Nord.

L'immigration a été une composante clé de la stratégie de croissance du Manitoba au cours de la dernière décennie. Grâce à l'appui soutenu de la population et à un programme de candidats provinciaux considéré comme un modèle au Canada, le nombre de nouveaux arrivants s'établissant au Manitoba est passé de 3 700 en 1999 à plus de 13 500 cette année. En tout, plus de 85 000 immigrants se sont installés au Manitoba au cours des dix dernières années. Quelque 85 % de ces nouveaux arrivants ont trouvé un emploi dans les trois mois suivant leur arrivée, et 75 % ont acheté une maison dans les cinq ans.

La décision du gouvernement fédéral d'imposer un plafond relativement à l'immigration au Canada pourrait avoir des conséquences à long terme sur la croissance économique du Manitoba. Avec l'appui de chefs d'entreprise et de dirigeants communautaires, notre gouvernement insistera auprès du gouvernement fédéral afin qu'il reconnaisse le succès que nous avons obtenu avec notre programme provincial et qu'il soutienne nos progrès continus vers notre objectif d'accueillir 20 000 immigrants par année.

La hausse spectaculaire du nombre d'inscriptions au niveau de la formation professionnelle et de l'enseignement postsecondaire au cours des dix dernières années est le plus important facteur de notre stratégie de croissance économique. Le nombre d'inscriptions dans les collèges et les universités a augmenté d'un tiers depuis 1999, alors que le nombre d'apprentis inscrits a plus que doublé, passant de 3 555 à 8 005. De plus, la proportion des élèves qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires est passée de 72 % à 81 %.

La modernisation de l'éducation est une tâche continue. L'une des principales recommandations du sommet économique tenu en avril 2010 était de poursuivre nos efforts pour que les employeurs du Manitoba aient accès à une main-d'œuvre qualifiée et que les jeunes Manitobains et Manitobaines aient les possibilités de formation qui leur permettront d'obtenir des emplois d'avenir.

Le Conseil consultatif économique du premier ministre a par la suite recommandé la création de la Brigade des jeunes du Manitoba, qui fournira des occasions de mentorat et de l'expérience de travail aux jeunes dès le secondaire. Pour compléter cette initiative, notre gouvernement tirera parti

de la réussite du programme provincial Équipe verte et offrira des possibilités d'emploi à une population hétérogène de jeunes.

La disponibilité de sources d'énergie renouvelable et propre constituera un avantage compétitif pour le Manitoba à très long terme. Notre gouvernement appuie l'élaboration d'une stratégie canadienne d'énergie propre, comme le demande un document produit par le Consensus de Winnipeg, une coalition canadienne de groupes de réflexion et de chefs de file du monde des affaires. Nous travaillons avec la Saskatchewan pour faire avancer le projet de réseau interprovincial de transport d'énergie qui permettra l'exportation d'énergie vers l'ouest. Nous élargissons la capacité hydroélectrique dans le nord du Manitoba grâce à la construction, cette année, du barrage hydroélectrique Wuskwatim et à des travaux préparatoires qui permettront la construction d'autres barrages.

Afin d'appuyer une vision à long terme dans le secteur de l'hydroélectricité, il faut investir considérablement dans la transmission de l'énergie depuis les barrages du Nord jusqu'aux marchés situés dans le sud, l'ouest et l'est. Au début des années 1990, Hydro-Manitoba a relevé le besoin d'augmenter la capacité de transmission et de conversion de l'électricité, mais il a fallu attendre l'arrivée de notre gouvernement pour obtenir le leadership requis. Cette année, les travaux visant la construction d'une ligne de transmission à l'ouest des lacs se poursuivront. Ils permettront de préserver la forêt boréale vierge située sur la rive est et de faire en sorte qu'elle devienne un site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cet important projet doit être mené à terme et ne doit pas être ralenti par des litiges et de la bureaucratie pendant de longues années. Les Manitobains et Manitobaines souhaitent que ce dossier soit géré de manière responsable, et nous ne serons pas insouciants quand l'avenir d'Hydro-Manitoba et celui de notre production hydroélectrique sont en cause.

Malgré nos avantages hydroélectriques, l'économie du Manitoba dépend de l'importation de combustibles fossiles pour chauffer nos maisons et faire rouler nos voitures, camions et autobus. En plus de contribuer aux gaz à effet de serre émis par le Manitoba, la consommation de combustibles fossiles qu'il faut importer mène à des possibilités économiques perdues se chiffrant à trois milliards de dollars. Cette somme est supérieure à l'impôt sur le revenu que paient les Manitobains et Manitobaines chaque année.

Nous appuyant sur nos initiatives liées à l'éthanol et au biodiésel, nous mettons en œuvre une stratégie prospective afin de réduire l'utilisation de combustibles fossiles au Manitoba et de conserver une part accrue de l'argent investi en énergie. Cette stratégie comportera d'autres projets d'énergie hydroélectrique, éolienne et géothermique ainsi qu'une plus grande utilisation des véhicules électriques et rechargeables. Nous améliorerons aussi les programmes d'apprentissage en tenant compte de l'importance croissante des emplois verts au sein de notre économie.

Toutes ces initiatives contribueront à la réduction des gaz à effet de serre et à la protection de notre environnement tout en favorisant la croissance de notre économie. Les régions sauvages spectaculaires du Manitoba sont un attrait majeur pour les visiteurs et sont au centre de notre industrie touristique de 1,2 milliard de dollars. Au niveau mondial, l'écotourisme croît

à un taux annuel de 20 %, comparativement à 7 % pour le tourisme traditionnel. La concurrence pour attirer les voyageurs est croissante et donne au Manitoba l'occasion de protéger ses attraits naturels et de les mettre en valeur afin qu'ils contribuent à la prospérité de notre province. Le nord du Manitoba et le futur site du patrimoine mondial de l'UNESCO situé sur la rive est seront bien placés pour profiter pleinement de ce changement dans le marché touristique.

Un autre élément essentiel de l'avantage manitobain est son caractère abordable, pour la population et les entreprises. Les coûts de mise sur pied et d'exploitation d'une entreprise au Manitoba sont parmi les plus faibles en Amérique du Nord. Cette année, après dix ans de réduction continue, l'impôt des petites entreprises sera aboli. Nous sommes la première province au Canada à devenir une zone franche d'impôts pour les petites entreprises.

Cette année, nous adopterons de nouveaux incitatifs pour aider les femmes et les jeunes à lancer leur entreprise. Nous continuerons à réduire les formalités administratives pour les petites et grandes entreprises et mettrons en pratique les mêmes principes dans le secteur sans but lucratif. Notre gouvernement reconnaît le rôle important des organismes communautaires et des organismes de services. Il cherchera donc à réduire la bureaucratie et, dans la mesure du possible, à mettre en place des ententes de financement pluriannuelles. Cette nouvelle approche sera définie en partenariat avec la Manitoba Federation of Non-Profit Organizations.

Formation aujourd'hui pour les emplois de demain

De bonnes écoles et d'excellents établissements de formation sont essentiels pour bâtir un avenir meilleur pour les familles et l'économie.

Voilà pourquoi depuis 1999 notre gouvernement a augmenté chaque année le financement provincial alloué aux écoles et ce, à un taux supérieur au taux de croissance économique. Nous avons pris des mesures pour contrer l'insuffisance de fonds chronique qui a marqué les années 1990, et nous avons limité les taxes scolaires qui avaient augmenté en flèche pendant cette période. Le Manitoba est la seule province au Canada où les impôts fonciers applicables aux résidences sont, en moyenne, demeurés fixes depuis l'an 2000.

Nous avons éliminé une taxe scolaire sur les propriétés résidentielles, ce qui a permis aux contribuables manitobains d'économiser 145 millions de dollars par an, et nous avons modéré l'autre, qui a même baissé pour de nombreuses familles. Au cours des prochains mois, notre gouvernement va continuer ses efforts pour réduire la charge fiscale imposée aux propriétaires tout en appuyant la croissance et le développement de nos écoles.

Notre gouvernement a travaillé dur avec les parents, les enseignants et les divisions scolaires afin que notre système éducatif repose sur des bases solides. Aujourd'hui, nous prenons des mesures pour veiller à ce que l'éducation que reçoivent nos enfants soit une des meilleures au Canada.

Notre système éducatif doit donner à nos enfants la meilleure chance possible de réussir leur avenir. Les jours où on visait principalement l'obtention du diplôme d'études secondaires sont révolus : on envisage maintenant une éducation « de la maternelle à la 12e année » et encore plus. Pour réussir, les jeunes ont aujourd'hui besoin de pouvoir accéder aux programmes d'apprentissage et de formation dans les métiers, ou d'obtenir un diplôme universitaire ou collégial, et d'avoir la possibilité de faire ce choix. Notre gouvernement va travailler avec les écoles secondaires, les collèges et les universités du Manitoba pour faire de cette vision une réalité.

Nous allons travailler avec le personnel enseignant et les parents pour nous assurer que le système éducatif manitobain est plus convivial pour les parents. Nous avons entamé ce processus, et plusieurs changements annoncés cet automne, dont la mise au point d'un bulletin scolaire en langage simple uniformisé et la coordination des journées pédagogiques, donneront aux parents les outils dont ils ont besoin pour aider leurs enfants à réussir. Ces changements responsabiliseront aussi davantage les élèves : les efforts seront récompensés, mais il y aura des conséquences pour les devoirs rendus en retard et, pour les élèves dont la performance n'est pas au niveau requis, une possibilité de redoublement.

L'apprentissage précoce est essentiel à la réussite d'un enfant dans sa scolarité et dans sa vie en général. Un nouveau programme de base axé sur le jeu et intitulé « Résultats précoces » sera progressivement mis en œuvre dans les garderies et prématernelles autorisées, et viendra s'ajouter aux trousses d'apprentissage des jeunes enfants déjà à la disposition de tous les parents. Notre gouvernement va également travailler avec les écoles pour résoudre les difficultés rencontrées par les parents d'enfants ayant des besoins spéciaux, en particulier au moment où ces enfants entrent dans le système scolaire pour la première fois.

Offrir davantage d'options de services de garderie pour les enfants demeure une priorité. Dans le cadre du programme Choix familiaux, la Province s'est engagée à financer 6 500 places de garderie autorisées de plus et 35 nouvelles garderies sur cinq ans. Nous en sommes à peine à deux ans et demi depuis l'annonce du programme, et nous avons déjà réservé le financement nécessaire à la création de 3 500 places et de 29 garderies. À partir de cette année, les plans de construction de toutes les nouvelles écoles comprendront d'emblée une garderie, et nous ajouterons également des garderies dans les écoles faisant l'objet de rénovations majeures. Nos prochaines mesures viseront, entre autres, à augmenter le nombre de places de garderie pour enfants en bas âge et à aider les nouveaux parents qui reviennent de congé parental.

Pour appuyer cette expansion du système de garderies, nous avons maintenant mis en place la première *Charte sur la sécurité des enfants en garderie* du Canada, et le premier registre régional en ligne des services de garde d'enfants du Canada – qui a été présenté cette année à Brandon – sera élargi à l'échelle de la province l'année prochaine.

Les salaires dans ce secteur ont augmenté de 49 % depuis 1999, et au cours des cinq dernières années, plus de 2 000 travailleurs supplémentaires sont déjà venus se joindre à l'effectif existant. Le 1er décembre prochain, nous allons lancer le premier plan de pension à l'extérieur du Québec pour les travailleurs des services à l'enfance.

Nous reconnaissons que les écoles ne peuvent jouer aucun rôle positif si les enfants ne sont pas en classe et ne s'y sentent pas appuyés et en sécurité : notre gouvernement va donc travailler avec les divisions scolaires pour améliorer les taux de présence, réduire le harcèlement et aider les élèves à trouver les programmes qui correspondent le mieux à leurs besoins et à leurs intérêts.

Le taux général d'obtention du diplôme d'études secondaires est en augmentation, et nous devons veiller à ce que ce succès s'applique dans une mesure égale aux élèves autochtones. Notre gouvernement travaille en collaboration avec les Premières nations du Manitoba pour offrir les mêmes appuis nécessaires au développement des enseignants et à la programmation qui sont à la disposition des divisions scolaires provinciales. Nous travaillons avec la Manitoba Metis Federation pour appuyer les programmes d'apprentissage estival et le placement d'aînés dans les écoles. Sous la direction du Conseil consultatif du premier ministre sur l'éducation, la pauvreté et la citoyenneté, nous examinerons et améliorerons les initiatives visant à augmenter les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires dans le système éducatif provincial, et établirons juridiquement le cadre de travail de nos écoles communautaires.

L'amélioration de nos écoles repose aussi sur l'immense travail et le dévouement de nos enseignants. Nous continuerons de collaborer avec le corps enseignant pour nous assurer que ses membres puissent consacrer plus de temps à l'enseignement et moins de temps aux tâches administratives.

Pour que nos élèves puissent apprendre et prospérer dans l'économie mondiale, nos écoles doivent leur donner le meilleur départ possible.

Un financement stable a permis de réparer les dégâts infligés pendant les années 1990 et notre gouvernement s'engage aujourd'hui à poursuivre sur la lancée des succès remportés par nos écoles, collèges et universités.

De meilleurs soins de santé pour les familles, plus rapidement

Quel que soit l'endroit où vivent les Manitobains, la chose la plus importante pour eux est la santé des membres de leur famille. Notre gouvernement comprend très bien cette priorité.

C'est la raison pour laquelle nous avons travaillé à réparer les dommages qu'a subis notre système de soins de santé au cours des années 1990. Au lieu de licencier notre personnel infirmier, nous avons embauché 2 500 infirmières et infirmiers et plus de 400 médecins additionnels pour qu'un plus grand nombre de familles puissent recevoir les soins dont elles ont besoin. Nous avons également engagé un plus grand nombre de technologues, de pharmaciens, d'aides en soins de santé, d'infirmières et

d'infirmiers praticiens et d'auxiliaires médicaux afin de s'assurer que les patients reçoivent plus rapidement des diagnostics et des traitements.

Aujourd'hui, nous faisons avancer notre système de soins de santé grâce à un plan visant à accroître l'investissement dans nos installations de soins et nos technologies pour que les professionnels de la santé aient accès aux outils qui leur sont nécessaires.

La liste des améliorations réalisées l'année dernière est à elle seule remarquable. Parmi celles-ci, notons le centre d'accès communautaire du centre-ville de Winnipeg, les nouveaux services d'ambulance à Altona, Neepawa et West St. Paul, le programme communautaire de lutte contre le cancer et le centre de mieux-être d'Eriksdale, la première phase de l'agrandissement du service d'urgence de l'hôpital Victoria, ainsi que l'agrandissement de l'hôpital de Sainte-Rose et du Westman Regional Laboratory.

Bon nombre de nouvelles installations sont en cours de construction, notamment le Westman CancerCare Centre, la clinique de Flin Flon, l'agrandissement du nouveau centre de soins cardiaques et de la maternité de l'Hôpital Saint-Boniface, les services de dialyse à Winnipeg, Gimli, Russell, Peguis et Berens River, et les services d'ambulance à Sainte-Rose et à Arborg.

Au cours de la prochaine année, d'autres projets de construction démarreront, entre autres le centre d'accès communautaire de St. James, le nouvel hôpital pour femmes, l'agrandissement de l'Hôpital Sainte-Anne et le centre d'intervention d'urgence en santé mentale au Centre des sciences de la santé.

Plus tôt cette année, Action cancer Manitoba a publié son évaluation des risques de cancer qui indique qu'au Manitoba, tout comme dans les autres provinces et territoires, le nombre de cas de cancer pourrait augmenter de 50 % au cours des 20 prochaines années. En cette troisième année de mise en œuvre de son plan d'action quinquennal de lutte contre le cancer, la Province a déjà pris des mesures énergiques à l'égard de 34 des 38 engagements prévus dans le plan. Notre gouvernement collaborera avec Action cancer Manitoba, la Société canadienne du cancer et d'autres partenaires afin de réviser le plan d'action provincial de lutte contre le cancer au cours de la prochaine année relativement aux moyens de prévention, de dépistage et de traitement, et ce, une année plus tôt que prévu. Nous prendrons également d'autres mesures pour réduire les périodes d'attente pour les traitements du cancer.

Notre gouvernement lancera un nouveau programme d'hélicoptère-ambulance qui aidera à sauver environ 35 à 50 vies par année en permettant aux patients d'obtenir des soins d'urgence plus rapidement.

La grande majorité des Manitobains ont un médecin de famille, mais nous pouvons faire mieux. L'une de nos nouvelles priorités est de veiller à ce que d'ici 2015, tous les Manitobains aient accès à un médecin de famille personnel au moment et au lieu qui leur conviennent. Pour ce faire, nous créerons des réseaux provinciaux de prestataires de soins, en utilisant les

établissements de soins de santé existants et en reliant les services offerts par les médecins, le personnel infirmier et d'autres fournisseurs de soins de santé. Nous ouvrirons aussi de nouvelles cliniques de soins mineurs rapides dont le personnel sera composé d'infirmières et d'infirmiers praticiens.

Quant aux collectivités éloignées, l'introduction d'un nouvel autobus de soins de santé primaires permettra de faire des examens de santé et des vérifications de la pression sanguine et de la glycémie, et d'offrir de l'éducation sanitaire de base et de l'information sur la gestion des maladies chroniques. Des installations mobiles seront aussi dotées du matériel nécessaire pour offrir des services d'ophtalmologie et de traitement des cataractes, ainsi que des procédures chirurgicales à effraction minimale dans les collectivités rurales et éloignées, ce qui permettra de limiter les déplacements et les perturbations pour les patients.

Tout en améliorant les services offerts aux résidents, notre gouvernement prendra aussi des mesures pour s'assurer que notre système public de soins de santé demeure viable sur le plan financier. Nous nous concentrerons sur la réduction du gaspillage et le manque d'efficience au sein du système, ainsi que sur l'affectation de fonds aux services de santé de première ligne. En 1996, la Province a décidé de créer 13 offices régionaux de la santé, y compris deux à Winnipeg. Depuis 1999, nous avons réduit leur nombre de 13 à 11, simplifié le système grâce à l'achat en masse, et réinvesti les économies afin de pouvoir embaucher plus de 2 500 infirmières et infirmiers additionnels.

Aujourd'hui, grâce à ces efforts et à une insistance accrue sur l'efficacité par les offices régionaux de la santé, le Manitoba offre des soins hospitaliers qui sont parmi les plus économiques au pays et ses coûts administratifs sont parmi les moins élevés au Canada, selon l'Institut canadien d'information sur la santé. Les dépenses administratives générales de l'Office régional de la santé de Winnipeg sont désormais de moins de 3 %. Au cours de l'année à venir, notre gouvernement prendra des mesures pour imposer des plafonds et réduire encore plus les coûts administratifs généraux dans tout le système de soins de santé au moyen de dispositions législatives. Nous continuerons à restructurer la gouvernance des services de diagnostic à l'échelle du Manitoba et à travailler en collaboration avec les offices régionaux de la santé afin d'améliorer la capacité administrative et l'obligation de rendre compte.

Lutte contre le crime et protection de nos quartiers

La criminalité constitue l'un des enjeux les plus difficiles auxquels font face les collectivités du Canada. Les Manitobains et Manitobaines s'attendent à ce que leur système judiciaire donne aux gens la possibilité d'éviter de verser dans le crime et tienne responsables de leurs actes ceux qui choisissent d'enfreindre la loi.

Notre gouvernement s'emploie à lutter contre le crime et à protéger nos quartiers au moyen de lourdes peines, d'un nombre accru de policiers et de méthodes de prévention efficaces.

Depuis 1999, le gouvernement a dégagé des fonds additionnels pour embaucher 219 agents de police. Il a également embauché 48 procureurs et a pris l'engagement d'en recruter d'autres au cours des cinq prochaines années. Notre gouvernement collaborera avec la Ville de Winnipeg et son chef de police afin d'accroître le nombre de policiers et les services de police communautaires à Winnipeg. Il ajoutera également des ressources policières dans d'autres régions de la province.

Se fondant sur la réussite de notre stratégie de diminution des vols d'automobiles, le Programme d'intervention et de suppression de gangs sera élargi afin de procéder à la surveillance et au suivi intensifs des contrevenants. Le Programme concentre les ressources sur les contrevenants à risque élevé, notamment les membres de gangs qui sont le plus susceptibles de mettre en danger la communauté. D'autres agents de probation seront embauchés dans le cadre du Programme.

Notre gouvernement collaborera avec tous les partenaires du système judiciaire afin de le rendre plus accessible en dehors des heures d'ouverture habituelles. Un tribunal de la santé mentale sera mis en place afin que les personnes atteintes de troubles de santé mentale obtiennent une supervision et un soutien appropriés, ce qui permettra l'affectation des ressources policières et judiciaires ainsi libérées à la lutte contre les gangs et les criminels violents.

Notre gouvernement est un chef de file dans l'élaboration de mesures législatives novatrices pour combattre le crime. Il poursuivra ses efforts à cet égard. Au cours des prochains mois, nous présenterons des mesures législatives pour empêcher les criminels de bénéficier des mesures de soutien offertes aux Manitobains respectueux des lois. Nous poursuivrons notre collaboration avec le gouvernement fédéral pour renforcer le *Code criminel*, en visant des peines plus lourdes pour les violations de domicile avec agression, la piraterie routière et les agressions au couteau. Nous travaillerons également avec la communauté médicale pour assurer un meilleur suivi des médicaments sur ordonnance qui sont utilisés à des fins abusives comme drogues illicites. De plus, nous améliorerons notre *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers*, laquelle a fait la preuve de son efficacité, en donnant aux communautés et aux enquêteurs de la sécurité publique des moyens additionnels pour fermer les maisons utilisées aux fins du crime organisé.

Tracia's Trust, la stratégie manitobaine de lutte contre l'exploitation sexuelle, a été louée pour avoir rendu obligatoire le signalement de la pornographie juvénile et pour avoir mis en place un organisme de coordination et une initiative policière visant à aider les jeunes victimes de la traite à quitter la rue. Nous poursuivrons nos efforts cette année en vue d'obtenir plus de lits de transition et d'appuis pour les jeunes vulnérables et exploités. En complément des lois fédérales, nous incorporerons à Tracia's Trust une stratégie provinciale complète sur la traite des personnes.

Des mesures législatives novatrices seront également présentées, fournissant aux victimes de l'exploitation sexuelle et de la traite des personnes à des fins sexuelles la capacité d'exercer plus facilement des

recours contre ceux qui les ont recrutées, qui leur ont fait du tort ou qui ont tiré profit de ces activités.

Au cours des dernières années, nous avons élargi de manière importante notre système carcéral provincial – un élargissement équivalent à l'ajout d'un établissement comme celui d'Headingley – afin de répondre à la question du surpeuplement des établissements, une situation dangereuse pour les gardiens et qui constitue un obstacle à la réhabilitation des détenus. Cette année, un autre agrandissement important de notre système carcéral actuel est prévu, soit un ajout de 300 unités. En outre, notre gouvernement commencera à procéder à la conception et à la construction de nouvelles prisons.

Nous élargirons des programmes novateurs et efficaces pour aider les familles à orienter les jeunes vers le chemin de l'éducation plutôt que de la criminalité.

Des programmes ciblés aideront les enfants à rester à l'école et à éviter de faire partie d'un gang, et une partie des ressources de la nouvelle Brigade des jeunes aidera les jeunes à risque à se trouver un emploi plutôt que d'adhérer à un gang.

La lutte contre le crime nécessite une démarche réfléchie à volets multiples.

Notre plan permettra de faire en sorte que nos tribunaux et nos services policiers disposent des outils dont ils ont besoin pour mettre les criminels derrière les barreaux et pour investir dans des programmes de prévention éprouvés qui s'attaquent aux causes profondes de la criminalité.

Appui aux priorités des familles

Chaque jour, de plus en plus de personnes choisissent de s'installer au Manitoba parce que la qualité de vie y est aussi élevée que le coût de la vie y est modeste.

Les foyers manitobains bénéficient des tarifs d'électricité les plus bas en Amérique du Nord, les conducteurs payent des tarifs d'assurance-automobile parmi les moins élevés au Canada, et de plus en plus de familles profitent du fait que le Manitoba occupe le deuxième rang national en ce qui concerne les tarifs de garde d'enfants les plus abordables.

Notre stratégie de protection des consommateurs aide les familles en s'attaquant aux prêts de dépannage abusifs et à la pratique de l'abonnement par défaut, et en créant un code d'éthique qui vise à protéger les familles en deuil lorsqu'elles doivent acheter des services et des produits funéraires.

Nous élargirons la portée de notre plan afin d'inclure de nouvelles mesures de protection des familles concernant l'achat de téléphones cellulaires, d'appartements en copropriété et de produits d'assurance. Nous prendrons également des mesures pour que les consommateurs disposent de renseignements importants lorsqu'ils achètent ou louent un véhicule et

pour mieux les protéger lorsqu'ils achètent un voyage à forfait ou font réparer leur véhicule.

Le Manitoba est l'une des provinces les plus abordables pour posséder une maison, louer un appartement ou acheter un appartement en copropriété. Mais le faible taux d'inoccupation et les augmentations de loyer importantes ou imprévues posent des difficultés à certaines personnes qui ont besoin d'un appartement abordable. À partir de cette année, les locataires et les petits locateurs pourront compter sur l'aide d'un organisme indépendant, le Bureau de conseil sur la location. Nous prendrons des mesures pour mieux protéger les locataires lorsque des appartements sont transformés en unités condominiales et pour réduire les effets des hausses de loyer, tout en tenant compte de la nécessité pour les locateurs de moderniser les unités et d'améliorer notre parc de logements.

Notre gouvernement agira également pour que le Manitoba demeure l'un des endroits au Canada où l'achat d'une maison est le moins coûteux. De plus, il augmentera la surface foncière réservée au développement immobilier à Winnipeg et aidera Fort Whyte Alive à planifier la construction d'un ensemble résidentiel innovateur fondé sur les principes écologiques. Nous mettrons en place des mesures de protection contre la fraude immobilière et nous développerons le programme Quartiers vivants afin d'améliorer nos collectivités.

Lancé récemment en collaboration avec la Ville de Winnipeg, notre Programme de subventions pour l'aménagement résidentiel du centre-ville permettra à un plus grand nombre de personnes de s'installer au centre-ville et de contribuer à la dynamique de revitalisation qui s'y est amorcée il y a une dizaine d'années. Grâce à ce programme et à d'autres réalisations, comme le Musée des droits de la personne et le siège social d'Hydro-Manitoba, la vision d'un centre-ville où davantage de gens vivent et travaillent et où le nombre de visiteurs augmente devient réalité. Au cours des dix dernières années, le financement accordé à la Ville de Winnipeg a augmenté de 70 %, ce qui a aidé la Ville à améliorer l'infrastructure, à moderniser les installations et à ne pas augmenter les taxes.

Pour éviter la répétition des erreurs causées par le manque de vision dans les années 1990, les politiques gouvernementales actuelles sur le développement immobilier seront inscrites dans la loi. Jamais plus une opération immobilière à l'extérieur de Winnipeg ne sera autorisée si elle n'offre pas la garantie que les besoins des maisons en ce qui concerne l'eau et les égouts seront convenablement satisfaits. Les inspections visant à repérer les fosses septiques qui fuient et polluent notre eau seront plus nombreuses.

En 2003, notre gouvernement a annoncé un objectif temporaire de réduction des nutriants pour aider à résoudre la question des algues qui ont des effets dommageables sur le lac Winnipeg et sur d'autres lacs et cours d'eau. Nous avons adopté une approche équilibrée pour veiller à ce que tous les secteurs de la société manitobaine apportent leur contribution en commençant à réduire les dégâts dont ils sont responsables. De nombreuses mesures ont été mises en œuvre pour régler les problèmes. Au cours des prochains mois, nous fixerons un nouvel objectif et notre

gouvernement travaillera avec tous les secteurs de la société au Manitoba, ainsi qu'avec les provinces et les États qui partagent nos bassins versants, pour trouver des moyens de sauver nos lacs.

Notre gouvernement maintient son engagement de remise en état des principaux marais du Manitoba. Ainsi, nous travaillons en collaboration avec l'Institut international du développement durable sur un projet de biomasse au marais Netley-Libau qui réduira les rejets de phosphore et d'azote dans le lac Winnipeg et atténuera les émissions de CO_2.

De nouvelles zones protégées seront créées au cours des prochains jours. Ces douze derniers mois seulement, notre gouvernement a protégé de façon permanente un million d'hectares. Les grands parcs à l'état naturel des lacs Nueltin et Colvin fournissent un habitat important à des espèces dont la situation est préoccupante, comme le caribou de la toundra et le carcajou. Ces parcs s'étendent sur 610 000 hectares, une superficie supérieure à celle de l'Île-du-Prince-Édouard. On estime la valeur de séquestration du carbone de ces seules régions à 126 millions de tonnes de CO_2, soit l'équivalent de 1,5 million de voitures retirées de la circulation. Sur le lac Winnipegosis, un groupe d'îles deux fois plus grand que la ville de Winnipeg deviendra le 84e parc provincial du Manitoba. En plus de préserver nos terres naturelles, les parcs et les régions sauvages de la province offrent de nombreuses occasions de loisirs et constituent un attrait pour les touristes internationaux. Notre gouvernement continuera d'améliorer la qualité de nos parcs afin que les familles du Manitoba puissent en profiter.

Le Manitoba, qui produit seulement 3 % des gaz à effet de serre du pays, a néanmoins dans ses lois des objectifs de réduction parmi les plus ambitieux. Notre gouvernement redoublera d'efforts pour accroître davantage ces réductions. Le changement climatique a des répercussions importantes sur notre environnement, particulièrement sur les animaux de l'Arctique comme l'ours polaire. Le nouveau Centre international de conservation des ours polaires, au zoo du parc Assiniboine, aidera à protéger les ours polaires tout en éduquant la population manitobaine et le reste du monde au sujet des conséquences du changement climatique. La *Loi sur la protection des ours polaires* sera améliorée. Des mesures seront prises afin de mieux sensibiliser les gens au sujet de notre population de bélugas et de déterminer si elle subit également le stress croissant du changement climatique.

Il est inacceptable que le Manitoba compte plus de foyers de Premières nations sans eau courante que les autres provinces ou territoires. Notre gouvernement travaillera avec l'Assembly of Manitoba Chiefs, les dirigeants des Premières nations et le gouvernement fédéral afin que l'échéancier d'infrastructure hydraulique actuel soit considérablement devancé.

Notre gouvernement collaborera avec les familles en vue d'offrir des occasions récréatives saines. Les clubs communautaires du Manitoba jouent un rôle essentiel de promotion de la vie saine et du sens d'appartenance communautaire. Ils peuvent contribuer à éviter que des jeunes se livrent à des activités menant à des démêlés avec la justice.

Notre gouvernement travaillera avec les clubs communautaires et les municipalités pour renforcer l'infrastructure et les programmes de nos centres communautaires dans toute la province. Au cours de l'année prochaine, nous lancerons un programme de modernisation de l'infrastructure de loisirs dans les régions rurales du Manitoba.

Notre gouvernement doit faire en sorte que ses priorités reflètent les besoins de nos personnes âgées. Les améliorations apportées à notre système de soins de santé pendant les dix dernières années et celles prévues pour les années à venir joueront un rôle charnière afin de faire du Manitoba une province amie des aînés. Le prochain grand défi auquel la population devra faire face à mesure qu'elle vieillit est l'accès aux logements appropriés. Il y a plusieurs années, notre gouvernement a lancé un plan à long terme qui a permis d'ajouter des milliers de places dans les programmes de soins à domicile, de logements avec services de soutien, de foyers de soins personnels et de foyers de personnes âgées avec soutien. Une importante révision du plan à long terme sera bientôt lancée afin de tenir compte des changements démographiques et de la durée de vie prolongée de la population. Le premier objectif consiste à aider les aînés à vivre chez eux en toute sécurité grâce à des soins à domicile et à d'autres services de soutien. Toutefois, certains aînés arrivent à un point où ils ont besoin d'autres options de logement, comme les foyers de soins personnels, et on s'attend à ce que ce besoin grandisse au cours des prochaines années. Le nouveau plan à long terme comprendra un programme de construction de foyers de soins personnels en vue de répondre à ce besoin, ainsi que d'autres options pour les familles, notamment des logements avec services de soutien améliorés et des initiatives novatrices visant à aider les personnes âgées à vivre à la maison d'une façon aussi autonome que possible.

Le programme d'amélioration de la sécurité à la maison pour les personnes âgées, SécurAide, sera étendu à d'autres collectivités, puis élargi de nouveau pour venir en aide aux Manitobains et Manitobaines de tout âge.

Les régimes de pension constituent un outil important pour la retraite, et notre gouvernement poursuivra ses efforts en vue de les soutenir et de les améliorer. Actuellement, 47 % des travailleurs manitobains sont couverts par des régimes de pension, comparativement à 38 % à l'échelle nationale. Une campagne de sensibilisation sera lancée afin d'encourager les participants des régimes de pension à tirer pleinement parti de leur options de retraite. Les règles des régimes de pension seront améliorées afin de mieux refléter les besoins changeants des familles. Le Manitoba travaillera avec le gouvernement fédéral et d'autres gouvernements provinciaux afin de trouver des moyens d'améliorer le Régime de pensions du Canada.

Notre gouvernement demeure déterminé à travailler avec les familles dans le besoin afin de les aider à surmonter le piège de l'aide sociale, à trouver des emplois rémunérés et à briser le cycle intergénérationnel de la dépendance. Selon Statistique Canada, depuis 1999, les taux de pauvreté pour les enfants et les familles monoparentales vivant au Manitoba ont diminué davantage que ceux des autres provinces. Notre taux de pauvreté moyen se situe maintenant au deuxième rang parmi les plus bas au Canada. Cependant, les mêmes statistiques nous indiquent qu'il reste du

travail à faire. Les initiatives relevant de la stratégie du Travail profitable seront consolidées afin d'aider les Manitobains et Manitobaines à faire la transition de l'aide sociale au marché du travail.

Le salaire minimum au Manitoba sera augmenté afin que les jeunes et les travailleurs à faible revenu soient convenablement récompensés pour leurs efforts.

En outre, nous travaillerons avec les écoles secondaires afin de fournir davantage de renseignements sur la santé et la sécurité en milieu de travail aux jeunes travailleurs.

Grâce à de nouveaux investissements fédéraux et provinciaux sans précédent, nous travaillerons avec les familles à risque afin de les aider à régler les problèmes liés aux pratiques parentales avant que la situation ne se détériore au point où les enfants doivent être pris en charge. Un programme de soutien novateur aidera les jeunes de 18 ans à faire la transition de la prise en charge à la vie autonome. Nos stratégies de prévention du suicide et de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale seront renforcées davantage. Un examen de la gouvernance des régies de protection de l'enfance sera entrepris pour nous permettre de continuer d'avancer dans la bonne voie afin de mener à bien notre programme Changements pour les enfants. Cet examen sera conforme aux objectifs à long terme de l'Initiative de protection de l'enfance pour les Autochtones, notamment le besoin de continuellement améliorer l'obligation redditionnelle et les services aux enfants et aux familles.

La *Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale* sera modifiée afin de mieux protéger les personnes vulnérables contre les abus par des fournisseurs de soins.

Avancement des communautés du Nord et des régions rurales

Les Manitobains des régions rurales et du Nord bénéficient maintenant d'un meilleur accès aux services dont ils dépendent, notamment les soins de santé, l'éducation et les possibilités d'emploi, plus près de chez eux. Le nombre de mises en chantier d'habitations, de permis de construction et d'entreprises a nettement augmenté au cours de la dernière décennie. Dans le Nord, l'exploitation minière ainsi que la construction de routes et de barrages fournissent des possibilités d'emploi, et le Collège universitaire du Nord a enregistré une hausse des inscriptions de 27 %.

Notre secteur de la transformation à valeur ajoutée a augmenté de 52 % et nos cultures agricoles sont devenues les plus diversifiées et adaptables des Prairies canadiennes. En outre, la production minière est en hausse au Manitoba, grâce à des avancées à Wabowden, à Bissett et à Snow Lake qui généreront plus de 500 emplois dans le nord de la province et plus de 500 millions de dollars en investissements privés.

Au cours des dix dernières années, notre population rurale a connu une croissance spectaculaire en raison de la hausse de 261 % de l'immigration internationale dans les régions rurales du Manitoba. Le taux d'immigration

régionale du Manitoba figure parmi les plus élevés au pays. Bon nombre de collectivités rurales ont profité de cette croissance de l'immigration.

Au cours de l'année qui vient, notre gouvernement travaillera avec les collectivités rurales à l'accroissement de mesures favorisant encore plus l'immigration dans les collectivités rurales du Manitoba, et ce, pour le bien de toute la province.

Depuis 1999, les élèves des régions rurales et du Nord disposent de plus d'options pour s'instruire près de chez eux, de plus de soutien pour poursuivre leurs études ailleurs s'ils le veulent et de plus de possibilités pour se lancer dans une carrière dans leur propre collectivité. Divers types de programmes, telle la bourse pour les étudiants des régions rurales et du Nord, ont aidé à rendre plus égaux les coûts liés à l'éducation. L'établissement de nouveaux centres de formation régionaux du Collège universitaire du Nord représente une part importante de notre Stratégie de développement du Nord.

Malgré ces améliorations, les apprentis qui vivent dans les régions rurales et éloignées de la province ont souvent de la difficulté à atteindre le niveau du « sceau rouge ». Cette situation résulte de divers facteurs, entre autres l'éloignement et le manque d'accès à la formation nécessaire en milieu de travail. Notre gouvernement mettra au point des façons novatrices de relever ces défis pour que les Manitobains et Manitobaines des régions rurales et du Nord aient accès à une formation axée sur les compétences et à une main-d'œuvre qualifiée.

Dans le cadre de cette transformation, le Manitoba et le gouvernement fédéral investissent plus de 3,5 millions de dollars dans la construction d'un centre de formation sur l'exploitation minière, la Northern Manitoba Mining Academy, à Flin Flon, et dans l'achat de deux simulateurs de formation ultramodernes. Grâce à ces investissements, les résidents du Nord, y compris les jeunes et les Autochtones, pourront accéder localement à une formation menant à des emplois lucratifs, hautement spécialisés et durables dans leur propre région. Les travailleurs actuels auront accès à une formation leur permettant d'améliorer leurs compétences et de s'adapter aux nouvelles technologies.

Le Fonds de développement économique local sera réorganisé afin de servir de guichet unique de services pour les résidents des régions du Nord. Pour mieux répondre aux besoins changeants des entreprises de ces régions, le Fonds va diversifier les divers prêts qu'il accorde.

Les soins de santé destinés aux familles manitobaines dans les régions rurales et du Nord se sont améliorés au cours des dix dernières années, grâce à l'ajout de services ambulanciers, de matériel diagnostique et de centres de dialyse et de traitement contre le cancer dans ces régions. Aujourd'hui, 111 médecins de plus qu'en 1999 exercent dans les régions rurales, et plus de 1 000 postes infirmiers vacants ont été comblés. Des hôpitaux, nouveaux ou rénovés, ont ouvert à Brandon, à Swan River, à Pinawa, à Gimli, à Morden-Winkler, à Sainte-Anne et à Shoal Lake, et un nouvel hôpital est en cours de construction à Selkirk. Le Manitoba prendra

aussi de nouveaux engagements, notamment en ce qui concerne l'expansion et le réaménagement du service des urgences de Dauphin.

Notre gouvernement a contribué à attirer davantage de médecins et d'infirmières dans le Nord en élargissant les initiatives de formation et de recrutement. Notre nouveau programme de résidence axé sur la médecine familiale dans les régions isolées et du Nord est complètement rempli, avec 25 résidents en médecine qui ont pris l'engagement d'exercer leur profession pendant au moins deux ans dans des collectivités isolées ou du Nord. Dans le but d'appuyer les efforts de recrutement et de maintien, une prime salariale de 25 % est accordée aux médecins qui exercent dans le Nord. Ces efforts portent leurs fruits, l'effectif des médecins de famille à la clinique de santé communautaire Burntwood, à Thompson, étant aujourd'hui complet. Toujours à Thompson, une unité de traitement de lésions cérébrales acquises et un centre de traitement des dépendances ont récemment ouvert leurs portes, tandis qu'à Flin Flon, la construction d'une clinique médicale et la planification d'un nouveau poste d'ambulances sont en cours.

Notre gouvernement élaborera une stratégie renouvelée de recrutement de professionnels de la santé et de maintien des effectifs en collaboration avec, entre autres, les Manitobains et Manitobaines des régions rurales, l'Université de Brandon et le Collège universitaire du Nord.

Les régions rurales et du Nord, en particulier, ont grandement profité de l'important réaménagement de notre infrastructure routière. En 2007, notre gouvernement s'est engagé en faveur d'un plan décennal de renouvellement de l'infrastructure dans toutes les régions de la province. Au cours des quatre premières années du plan, nous avons construit ou réparé plus de 5 000 kilomètres de routes et plus de 65 ponts. Au cours des prochains mois, le gouvernement dévoilera son plan pour les projets de construction qui seront réalisés au cours des cinq prochaines années.

On constate déjà que les investissements dans la rénovation des routes et des ponts sont fructueux. Cette année même, deux routes principales, à savoir la route n° 68 qui traverse la région d'Entre-les-Lacs et la route n° 83, entre Swan River et Roblin, ont toutes deux été désignées comme routes ARTC. Depuis 2007, plus de 340 kilomètres de routes ont reçu cette désignation, ce qui augmente notre capacité de transporter des biens et d'offrir des avantages économiques aux collectivités desservies par ces routes. Bien que le terme « ARTC » signifie peu pour la population urbaine, les habitants des régions rurales savent que ce type de route les aide à se relier à l'économie mondiale, et offre ainsi un potentiel de croissance économique accru.

Certaines municipalités ont de la difficulté à entretenir leurs ponts. Notre gouvernement collaborera avec les municipalités pour veiller à l'entretien de cette composante de notre infrastructure.

Nous continuons à faire des investissements importants dans les routes d'accès unique et nous améliorons les routes menant vers certaines collectivités du Nord et des Premières nations, dont Norway House et Cross Lake. Notre gouvernement fait des efforts sans précédent pour

veiller à ce que toute la population ait les perspectives économiques et sociales qui découlent d'un réseau de voies de communication.

Au cours de la dernière décennie, des améliorations ont été apportées au système de drainage dans les régions rurales du Manitoba, mais la quantité de pluie qui est tombée au cours des dernières années a mis en évidence le fait qu'il reste encore beaucoup à faire, surtout dans la région d'Entre-les-Lacs. Notre gouvernement travaillera avec le gouvernement fédéral et les administrations municipales pour améliorer la coopération lorsqu'il s'agit de déterminer les régions à risque et d'offrir des solutions. On augmentera les ressources pour aider à régler ces problèmes.

L'agriculture continue de jouer un rôle important dans l'économie manitobaine étant donné qu'une personne sur 11 travaille dans les secteurs de la production agricole ou de la fabrication de produits alimentaires. Depuis 2008, 889 millions de dollars en soutien financier ont été affectés aux producteurs manitobains dans le cadre d'ententes de partage des coûts. Ce soutien a été offert sous forme de primes d'assurance, d'aide aux sinistrés et de stabilisation du revenu. En outre, les agriculteurs ont reçu plus 180 millions de dollars supplémentaires depuis 2004 grâce au remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles.

Les producteurs manitobains nous ont dit qu'ils voulaient des programmes prévisibles et pratiques pour les aider à gérer les risques associés à leurs exploitations agricoles. Au cours des dix dernières années, nous avons amélioré le programme d'assurance-récolte, notamment en introduisant l'assurance contre l'humidité excessive comme une composante permanente du programme. Le Manitoba affiche le taux de participation à l'assurance-récolte le plus élevé de toutes les provinces canadiennes.

Notre gouvernement apportera d'autres améliorations à ce système, notamment en offrant de nouveaux produits d'assurance pour aider les secteurs de l'industrie qui, traditionnellement, n'ont pas accès à ces programmes.

Depuis plusieurs années, notre gouvernement travaille de concert avec des leaders communautaires à Brandon, afin d'apporter des changements stimulants au centre-ville de la collectivité. Des investissements dans Renaissance Brandon ont déjà abouti à la construction du tout premier planchodrome de la collectivité et ont aidé à terminer les travaux de démolition nécessaires pour permettre l'expansion et le réaménagement du centre YMCA de la ville. Nous avons également collaboré avec la collectivité afin d'investir dans des logements abordables, y compris la réfection de logements existants et la construction de nouvelles unités d'habitation. Au cours du prochain exercice, nous collaborerons avec des leaders de Brandon sur un projet à long terme dont l'objectif est le renouvellement du centre-ville. Pour ce faire, nous mettrons un accent tout particulier sur le développement économique, la rénovation des immeubles existants et la nécessité de s'assurer que le centre-ville réponde aux besoins d'une population de plus en plus diversifiée.

Comme tous les Manitobains le savent, cet été et cet automne figurent parmi les mois les plus humides enregistrés au cours des dernières années. Les précipitations enregistrées ont été 160 % plus élevées que les normes saisonnières. Les risques d'inondations printanières importantes l'an prochain sont donc très élevés. L'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba travaille déjà en collaboration avec les municipalités pour assurer un état de préparation avancé.

Pour terminer, j'aimerais souligner certaines activités spéciales qui ont eu lieu au cours de l'année et qui ont permis de célébrer le passé de notre province et de mettre en valeur la société ouverte et inclusive que nous sommes devenus.

Au printemps dernier, la présente Assemblée législative a unanimement consenti à l'adoption de la *Loi sur les langues autochtones*, laquelle reconnaît sept langues autochtones du Manitoba et proclame l'importance de préserver notre culture autochtone pour l'avenir.

En août, Sa Majesté la reine Elizabeth II a visité le Manitoba et a dévoilé une pierre angulaire sur le site du Musée canadien des droits de la personne. Celle-ci comprend une pierre provenant du pré où le roi Jean a signé la *Grande Charte* en 1215.

Hier, pour saluer le rôle fondateur de Louis Riel, la Province a reconnu la toute première assemblée législative du Manitoba et, par la même occasion, a annoncé l'adoption d'une nouvelle politique concernant les Métis afin de renforcer nos partenariats avec ceux-ci et de promouvoir la culture, l'éducation et le développement économique de ce peuple.

L'événement Retrouvailles Manitoba 2010 a donné aux collectivités et aux familles manitobaines l'occasion de faire valoir notre province, les possibilités qu'elle offre et son avenir prometteur. Centrallia a montré quel était l'avenir des petites et moyennes entreprises. Et le soutien de la Province permettra à des douzaines d'artistes manitobains d'être mis en vedette dans le cadre de la Scène des Prairies du Centre national des Arts au printemps 2011.

Pour conclure, je suis fier d'annoncer que le campus du collège Red River au centre-ville portera le nom du regretté Duff Roblin, un leader qui s'est consacré à la création d'un système d'éducation moderne au Manitoba.

Au moment où vous vous apprêtez à assumer les responsabilités que la population du Manitoba vous a confiées, j'ai bon espoir que la divine Providence guidera vos délibérations pour le plus grand bien de tous les Manitobains et Manitobaines.